



Revue de presse : prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : jeudi 8 juillet 2004

L'AFP rapporte que le groupe de tabac BAT a indiqué hier vouloir « repositionner le prix » de sa marque Pall Mall pour « voir s'il est possible d'amorcer » un retour des consommateurs vers le réseau des débitants de tabac. D'après l'agence, « soucieux de dédramatiser les choses », BAT rappelle que cette marque dont il a décidé de baisser le prix ne représente que 0,22% de part de marché et qu'un « mouvement sur son prix ne peut donc en aucun cas affecter l'équilibre du marché ». Pour BAT « il ne peut s'agir là que de relocaliser les achats » car la « la consommation qui fuit la France profite majoritairement à un seul acteur » qui n'est pas BAT.

Dans une deuxième dépêche l'AFP signale que le député UMP Yves Bur a dénoncé « le chantage des cigarettiers » et « la volonté de certains fabricants de baisser les prix de leur produits au risque de recréer une véritable guerre des prix ». D'après le député, « les cigarettiers cherchent à reconquérir une nouvelle clientèle perdue au moment où plus d'un million de Français se sont arrêtés de fumer » et cette attitude « révèle une nouvelle fois le visage de ces marchands de mort qui privilégient leurs profits à la santé des Français ». Il indique par ailleurs que ceci « montre que la fiscalité n'est pas déterminante (&) dans la hausse des prix » et « qu'affirmer le contraire fait partie de leur stratégie coutumière de désinformation ».

Sous le titre « UMP et PS unis contre une guerre des prix entre cigarettiers », la Tribune explique que le gouvernement est déterminé à empêcher le groupe de tabac de baisser ses prix. Le quotidien rappelle que BAT a confirmé hier vouloir baisser le tarif de sa marque Pall Mall mais que les sénateurs UMP et PS se sont entendus pour lutter contre « un déficit direct et inacceptable aux objectifs de santé publique ». Le journal qui revient sur les déclarations de BAT (voir AFP) explique que les sénateurs cherchent à contrecarrer l'offensive de guerre des prix du cigarettier britannique et que deux amendements ont été ajoutés au projet de loi sur la politique de santé publique, actuellement en deuxième lecture au Sénat, afin d'empêcher « les fabricants de tabac de lancer des produits du tabac vendus à des prix de nature promotionnelle ou de repositionner des marques existantes sur un segment de prix de nature promotionnelle ». D'après le quotidien, « le bras de fer » engagé entre BAT et les pouvoirs publics pourraient tourner à l'avantage de ces derniers si ces amendements sont finalement votés.